



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
« MISE EN PLACE D'UN DEFI CENTRES DE LOISIRS A ENERGIE
POSITIVE SUR LE TERRITOIRE D'EST ENSEMBLE »

REGLEMENT

DATE LIMITE DE CANDIDATURE :
19 JUIN 2016

www.est-ensemble.fr

I. PRESENTATION DE LA DEMARCHE

1. Contexte

L'Établissement Public Territorial (EPT) Est Ensemble regroupe neuf villes de Seine-Saint-Denis (Bagnolet, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville) et plus de 400 000 habitants.

Est Ensemble a adopté en décembre 2015 son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Dans ce cadre, l'EPT a souhaité faire évoluer son dispositif de sensibilisation des habitants aux enjeux de l'énergie et du climat. Après avoir porté 3 éditions du défi Familles à énergie positive, il est proposé aujourd'hui de développer un défi Centres de loisirs à énergie positive afin de se rapprocher plus spécifiquement de la jeunesse.

2. L'objet de l'appel à manifestation d'intérêt

Est Ensemble lance un appel à manifestation d'intérêt afin d'accompagner dès 2016 les villes de son territoire à mettre en œuvre le défi Centres de loisirs à énergie positive. **Le défi vise à former les équipes éducatives des centres de loisirs aux enjeux du développement durable afin qu'elles puissent sensibiliser à leur tour les enfants.**

Par la mise à disposition d'outils ludiques et pratiques, les animateurs pourront ainsi développer un projet pédagogique en lien avec le développement durable et proposer des animations aux enfants : ateliers de sensibilisation aux éco-gestes, séances de jeux (Jeu de l'oie, Quiz, Boîte Mystère, Twister...), création de maquettes ou d'affiches, petites expériences scientifiques, campagnes de mesures pour réduire les consommations d'énergie, d'eau ainsi que la production de déchets.

Est Ensemble cherche à identifier des centres de loisirs volontaires souhaitant s'engager dans la mise en œuvre du défi afin d'initier ou renforcer des actions pédagogiques en lien avec le développement durable. Les centres de loisirs volontaires se verront ainsi **proposer un accompagnement par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat MVE** qui sera chargée de former les animateurs aux enjeux du développement durable et d'appuyer les animateurs à la mise en œuvre du défi.

L'année scolaire 2016-2017 sera consacrée à l'expérimentation du défi Centres de loisirs à énergie positive avant d'envisager son élargissement à d'autres centres de loisirs pour l'édition suivante. A terme, Est Ensemble souhaiterait étendre ce dispositif dans les classes dans le cadre d'un défi Ecoles à énergie positive.

II. REGLEMENT

1. Les principes du défi

Le principe du défi Centres de loisirs à énergie positive est que chacun, adultes ou enfants évoluant en accueil de loisirs, agisse à son niveau et selon ses possibilités :

- en faisant évoluer ses pratiques quotidiennes par la mise en place d'éco-gestes ;
- par des actions pédagogiques visant à mobiliser et sensibiliser le jeune public ;
- en associant, le cas échéant, les services techniques des collectivités pour mettre en œuvre des solutions techniques adaptées.

Le défi Centres de loisirs à énergie positive a pour **objectif de former les équipes pédagogiques et de sensibiliser les enfants** :

- l'équipe pédagogique :
 - favoriser la montée en compétence des personnels des centres de loisirs, notamment des animateurs qui bénéficieront de formations permettant d'avoir un socle de connaissances dans le domaine du développement durable (énergie, eau, déchets, mobilité) ;
 - permettre à ces animateurs de mettre en œuvre ces connaissances dans le cadre de projets pédagogiques qui constitueront le défi Centres de loisirs ;
- les enfants :
 - contribuer grâce aux animateurs à prendre conscience des enjeux liés au développement durable dans leur quotidien (au centre de loisirs et à la maison) ;
 - participer à des projets pédagogiques et ludiques en lien avec le développement durable (mesures sur le terrain des consommations d'énergie, d'eau...).

2. Les outils de sensibilisation

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat MVE élabore dès à présent un « kit pédagogique » qui sera remis aux animateurs. Il comprend :

- une « mallette jeux d'animations » composée de différents jeux directement utilisables : Jeu de l'oie, Quiz, Boîte Mystère, Twister... ;
- une « mallette ressources » : DVD, livres, petits équipements économes en eau et énergie... ;
- une « mallette technique » pour réaliser des campagnes de mesures au travers d'« éco-enquêtes » : outils de mesures types wattmètres, débitmètres...

3. Le déroulement du défi

Etape 1 : Formation des animateurs volontaires (Septembre – décembre 2016)

- sensibilisation et formation des animateurs à l'utilisation du « kit pédagogique » : présentation et mise en œuvre des jeux et outils pédagogiques (2 heures)
- formation des animateurs sur les 4 thématiques : Energie-Climat, Déchets, Mobilité et Eau (4 séances thématiques de 3 heures – cf. annexe 2)
- formation des animateurs à la méthodologie de projet relative à la mise en œuvre du défi Centres de loisirs à énergie positive (2 heures)

Etape 2 : Lancement du défi Centres de loisirs par les animateurs (Janvier – juin 2017)

- développement d'animations pour les enfants notamment grâce au « kit pédagogique » : ateliers de sensibilisation, séances de jeux en lien avec le développement durable (Jeu de l'oie, Quiz, Boîte Mystère, Twister...), création de maquettes ou d'affiches, mise en œuvre de petites expériences scientifiques...
- mise en place des campagnes de mesures au travers d'une « éco-enquêtes » par les enfants dans le centre de loisirs
- réalisation d'un plan d'actions par centre de loisirs élaboré par les enfants et engagement à mener sur un ou plusieurs éco-gestes
- organisation d'un temps festif de rencontres et d'échanges avec les centres de loisirs participants afin de présenter notamment les projets développés par les enfants.

4. Les porteurs de projet éligibles

L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux centres de loisirs présents sur le territoire d'Est Ensemble, à savoir : les villes de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

5. L'engagements du centre de loisirs

Les centres de loisirs retenus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt s'engagent à :

- désigner un responsable de projet qui sera chargé de coordonner et mettre en œuvre le défi « Centres de loisirs à énergie positive » tout au long de la vie du projet ;
- autoriser l'accès aux formations à destination des animateurs
- participer aux réunions d'information et de coordination
- signer le dossier de candidature actant l'engagement du centre de loisirs dans le défi « Centres de loisirs à énergie positive ».

6. Modalités de financement

Le financement de l'accompagnement à la mise en œuvre du défi Centres de loisirs est porté par Est Ensemble dans la cadre d'une convention d'objectifs passée avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat MVE.

7. Modalités de candidature

- Dossier de candidature : du 12 mai au 19 juin 2016

Les centres de loisirs intéressés sont invités à remplir le dossier de candidature et le transmettre complété au plus tard pour **le 19 juin 2016** en version électronique à l'adresse suivante : nicolas.leroux@est-ensemble.fr.

Pour toute question relative à cet appel à manifestation d'intérêt, vous pouvez contacter Nicolas LEROUX, chargé de mission Plan Climat à la Direction de l'Environnement et Ecologie Urbaine d'Est Ensemble au 01 79 64 54 90.

- Analyse des dossiers : du 20 au 30 juin 2016

Est Ensemble pourra, le cas échéant, prendre contact avec les candidats pour obtenir toute précision utile pour l'instruction des dossiers.

Est Ensemble informera les candidats par courrier de la suite donnée à leur candidature au plus tard le 1^{er} juillet 2016.

III- ANNEXES

- **Annexe 1 : Exemples d'animations au développement durable réalisées par MVE**

Olympiades de l'énergie à Bondy

144 élèves ont été sensibilisés au développement durable de façon ludique et conviviale grâce à la variété des jeux proposés et la mise à disposition de grands locaux permettant le déploiement de ceux-ci a permis une animation de qualité sur plusieurs jours, et ce malgré le nombre important d'élèves présents certaines demi-journées.



L'encadrement conjoint des conseillers de MVE, des enseignants mobilisés et des salariés de la ville dédiés au développement durable a entraîné une montée en compétence respective sur les connaissances liées à ces thématiques et sur l'animation de jeux simples et reproductibles.

Mon accueil de loisirs écoresponsable à Joinville-le-Pont

Suite à la formation d'animateurs de centres de loisirs et grâce aux outils fournis par MVE, les enfants et les animateurs ont pu créer des maquettes, des expériences sur le développement durable.



- 1 – Une mallette pédagogique
- 2 – Fabrication d'un sapin de Noël à base de déchets récupérés
- 3 – Animation sur l'énergie
- 4 – Exposition sur les déchets réalisée par les enfants
- 5 – Maquette sur l'énergie et l'eau réalisée par les enfants
- 6 – Maquette sur l'énergie solaire réalisée par les enfants

Annexe 2 : Programme prévisionnel de formations au développement durable

▪ L'énergie, le changement climatique

THÈME L'énergie & le Changement climatique		
OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et découvrir ce qu'est l'énergie - Identifier les différentes sources, formes, utilisations - Prendre conscience de sa place dans nos sociétés - Appréhender nos besoins énergétiques - Economiser l'énergie, pourquoi et comment ? - Comprendre les enjeux de développement durable 		PUBLIC <ul style="list-style-type: none"> - Equipes éducatives des ASLH PRATIQUE <ul style="list-style-type: none"> - Pas de prérequis nécessaire - Salle adaptée à fournir par le bénéficiaire
NOMBRE DE PARTICIPANTS 15 maximum	INTERVENANT MVE	DURÉE (PAR THÉMATIQUE) ½ journée

▪ La prévention des déchets et le gaspillage alimentaire

THÈME Prévention des déchets		
OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la notion de « déchet » et de « consommation durable » - Montrer le lien entre consommation et production de déchets - Sensibiliser à la gestion des déchets - Rappeler les principes du tri sélectif - Sensibilisation au gaspillage alimentaire - Sensibiliser à l'économiser les ressources : les « 4R » 		PUBLIC <ul style="list-style-type: none"> - Equipes éducatives des ASLH PRATIQUE <ul style="list-style-type: none"> - Pas de prérequis nécessaire - Salle adaptée à fournir par le bénéficiaire
NOMBRE DE PARTICIPANTS 15 maximum	INTERVENANT MVE	DURÉE ½ journée

- L'eau

THÈME L'eau		
OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none"> - Prendre conscience de la rareté de l'eau utile par rapport à l'abondance sur Terre - Comprendre le fonctionnement du cycle domestique de l'eau - Comprendre le lien entre pollution et nos activités - Comprendre certaines propriétés physique et utilisation de l'eau - Sensibilisation aux éco-gestes liés à l'eau 		PUBLIC <ul style="list-style-type: none"> - Equipes éducatives des ASLH PRATIQUE <ul style="list-style-type: none"> - Pas de prérequis nécessaire - Salle adaptée à fournir par le bénéficiaire
NOMBRE DE PARTICIPANTS 15 maximum	INTERVENANT MVE	DURÉE ½ journée

- La mobilité et la qualité de l'air

THÈME Les transports		
OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none"> - Prendre conscience des modes de déplacements quotidiens - Comprendre les conséquences de la mobilité sur l'environnement - Analyser le lien entre la pollution de l'air et nos activités domestiques et au travail - Comparer les modes de déplacement et savoir choisir et adapter les siens - Sensibilisation aux éco-gestes liés à la mobilité 		PUBLIC <ul style="list-style-type: none"> - Equipes éducatives des ASLH PRATIQUE <ul style="list-style-type: none"> - Pas de prérequis nécessaire - Salle adaptée à fournir par le bénéficiaire
NOMBRE DE PARTICIPANTS 15 maximum	INTERVENANT MVE	DURÉE ½ journée